



Alternant même avantages que salarié en CDI ?

Par **d0v3k**, le **05/06/2023** à **21:01**

Bonjour,

Ayant intégré une agence digital en tant qu'alternant, les employeurs m'ont demandé d'amener mon ordinateur privé alors que les employés en CDI ont un ordinateur fournit par l'entreprise.

Cela me parait étonnant en sachant qu'un alternant a les mêmes avantages qu'un salarié. De plus, d'un point de vue « conditions de travail », cela équivaldrait à demander à un employé du bâtiment d'amener ses propres outils...

Que dois-je faire/dire ?

Merci par avance.